

# Pap'ur'usses

*Une Rivière,  
des Hommes, un Territoire*

**sur'usses**  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES  
LES USSES



## ÉTIAGE RECORD DES USSES !

2022, l'année où les niveaux des  
cours d'eau sont au plus bas

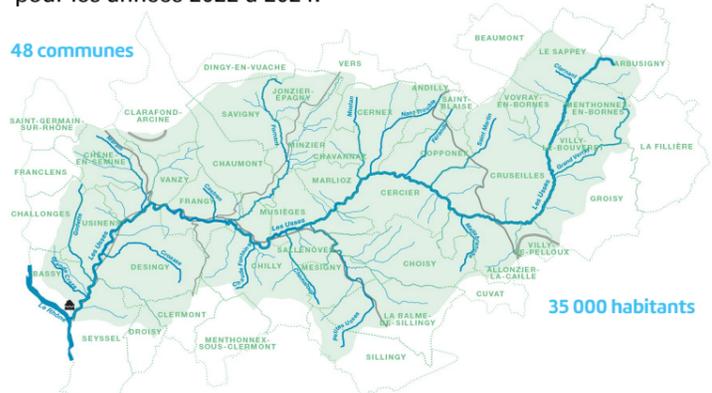


2022 est l'année de consolidation pour le Syndicat.

Cette année, les Ussees ont vécu une sécheresse historique, encore jamais enregistrée depuis que l'Homme observe et étudie son environnement. Les débits de la rivière ont été au plus bas, alors que les consommations estivales d'eau potable ont augmenté.

Le Syr'Ussees est alors une collectivité incontournable aux côtés des gestionnaires d'eau potable, des associations, des professionnels, des élus, pour appréhender les effets du changement climatique et faciliter la recherche de solutions d'adaptation et de résilience pour le territoire.

Ainsi, depuis près d'un an, le Syr'Ussees élabore son futur Contrat de Milieu. Je tiens à renouveler mes remerciements à l'ensemble des parties prenantes pour leur contribution et leur temps passé à élaborer les fiches-actions et les prévisionnels pour les années 2022 à 2024.



L'agence de l'eau, notre partenaire financier principal, est d'un réel soutien. Vous découvrirez dans ce numéro, les actions envisagées en faveur de notre rivière et de la ressource en eau.

Le personnel du Syr'Ussees et les élus ont continué à s'activer pour de nombreux autres projets : la finalisation du projet Interreg Stop Aux Invasives qui s'est clôturé par un formidable colloque, la mise en place d'un observatoire des prélèvements de la ressource en eau, la poursuite des travaux de restauration des zones humides du Plateau des Bornes aux côtés du SM3A, du SILA, du CEN-74, du Département de la Haute-Savoie et des communes.

En ma qualité de Président, j'ai le plaisir de vous proposer le Papyr'Ussees n°10 du Syr'Ussees et vous souhaite une bonne lecture.

Jean-Yves Mâchard, Président du Syndicat

### Gouvernance en 2022

Le Syndicat de Rivières Les Ussees regroupe 5 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et un Syndicat des Eaux :

- ◆ C.C. Ussees et Rhône
- ◆ C.C. Fier et Ussees
- ◆ C.C. du Pays de Cruseilles
- ◆ C.C. du Genevois
- ◆ C. d'Agglomération du Grand Annecy
- ◆ Syndicat des Eaux des Rocailles et Bellecombe

## Les Ussees : Syndicat de Rivières

### NOS COMPÉTENCES :

Le Syndicat de Rivières Les Ussees est une collectivité territoriale qui agit pour l'intérêt général du bassin versant. Dans la continuité de ses missions réalisées dans le cadre du Contrat de Rivières les Ussees (2014-2019), le Syndicat exerce désormais la compétence GEMAPI, transférée par ses EPCI membres, et qui comprend :

#### Des interventions obligatoires :

- ◆ L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique ;
- ◆ L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau et de leurs accès ;
- ◆ La défense contre les inondations ;
- ◆ La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

#### Des interventions complémentaires et concourant à la mise en œuvre de la GEMAPI :

- ◆ La lutte contre les pollutions ;
- ◆ La protection et la conservation des eaux superficielles et souterraines ;
- ◆ La mise en place et l'exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et des milieux aquatiques ;
- ◆ L'animation et la concertation dans les domaines de la prévention du risque d'inondation ainsi que de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

### MAIS CE N'EST PAS QUE CELA !!

#### Le Syndicat est aussi :

◆ Chef de file du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes, outil du Conseil Départemental pour préserver les milieux naturels labellisés ENS ;

◆ Partenaire du «STOP AUX INVASIVES», projet transfrontalier franco-suisse visant à partager et à expérimenter de nouveaux outils de gestion et de lutte contre les plantes invasives ;

◆ Structure animatrice du Site Natura 2000 les Ussees, pour la préservation d'espèces et de milieux naturels rares à l'échelle européenne. Etendu en 2020, il comporte 14 espèces et 14 milieux naturels naturels. C'est l'un des plus riches de Haute-Savoie !

### BON à SAVOIR

Le Syndicat agit également dans un cadre réglementaire : toutes ses missions s'inscrivent dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Rhône Méditerranée Corse. Véritable feuille de route, ce document fixe les résultats à atteindre pour améliorer le bon état écologique des milieux et de la ressource en eau.



## Equipe politique et Personnel du Syr'Ussees

**Comité Syndical :** c'est l'organe délibérant et décisionnaire. Il valide l'ensemble des activités du Syndicat, sur proposition du Bureau : budgétaire, technique, administrative. Il se réunit 6 fois par an.

**Le Bureau :** constitué de 6 membres, il dispose de délégations de la part du Comité Syndical pour traiter les affaires courantes et nécessaires au bon fonctionnement de la structure. Deux membres sont également invités. Chaque membre du Bureau traite un ou plusieurs sujets techniques différents, en binôme avec un agent du Syr'Ussees :

### ◆ Le Président :



**Jean-Yves Mâchard (CCUR) :** Instance de gouvernance, Ressources Humaines, Etudes et Travaux Stratégiques, Maitrise foncière rivières

### ◆ 2 Vice-Présidents :



**Jean-Marc Bouchet (CCPC) :** Observatoires et suivi qualité



**Jacqueline Cecon (CCFU) :** Zones Humides, Maitrise foncière en zones humides, Communication et Participation citoyenne

### ◆ Autres membres du Bureau :



**Rémi Lafond (CCG) :** Entretien rivières, invasives, continuité écologique



**Henri Chaumontet (GA) :** Zones humides en trinôme avec J.Cecccon et O.Montant



**Sylvia Dusonchet (SRB) :** Patrimoine lié à l'eau et Classes d'eau (sensibilisation des scolaires)

### ◆ Membres invités :



**Odile Montant :** Elue référente du Contrat de Territoire du Plateau des Bornes - Zones Humides avec J.Cecccon et H.Chaumontet



**Hervé Bouëdec :** Président du COPIL du Site Natura 2000 les Ussees

### Le Comité de Rivières :

C'est une instance de concertation représentant tous les intérêts et usages liés au milieu aquatique et à la ressource en eau du bassin versant (citoyens, agriculteurs, collectivités, industriels, associations, agence de l'eau, services de l'Etat, Département...). Il se réunit une fois par an pour dresser les bilans techniques et financiers. Il assure la concordance et le respect des actions en lien avec les préconisations du SDAGE.

A savoir, à compter du 1er janvier 2023, le Syndicat des Eaux des Rocailles et Bellecombe se retire au profit de la Communauté de Communes Arve et Salève. Bienvenue à elle parmi nos membres !

## Organigramme de la collectivité

Pour mener à bien toutes ses missions, le Syndicat dispose d'une équipe technique qui s'est étoffée depuis sa création, en 2007. L'équipe technique met en œuvre le projet politique de la structure en proposant des solutions aux élus.

En 2022, plusieurs agents du syndicat nous ont quittés, nous leur souhaitons une bonne continuation et souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants : Eléa, Lisa, Aude, et à Nathalie pour son retour.

**Fanny SEYVE**  
Directrice du Syndicat

direction@rivieres-ussees.com  
06 72 49 05 81

### Cellule comptable et administration

**Nathalie BOUSSION**

Gestionnaire comptable et financière  
comptabilite@rivieres-ussees.com

**Régine JOURNOUD**

Administration générale et GRH  
administration@rivieres-ussees.com

**Lisa LOPEZ**

Chargée de communication  
communication@rivieres-ussees.com

### Cellule technique

**Aude SOUREILLAT** - Chargée de projets zones humides et animatrice Natura 2000  
zones-humides@rivieres-ussees.com - 07 85 66 61 69  
n2000@rivieres-ussees.com

**Julie AUBERT-MOULIN** - Technicienne de rivières  
rivieres@rivieres-ussees.com - 06 78 62 59 97

**Pauline CHEVASSU CASTRILLON** - Chargée de projets ressource en eau et qualité  
ressource-eau@rivieres-ussees.com - 06 81 39 54 77

**Eléa ROSTAING** - Animatrice du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles du Plateau des Bornes et référente sensibilisation auprès des scolaires  
plateauesbornes@rivieres-ussees.com - 06 81 39 35 21

# Le Contrat de Milieux des Usse

*Poursuivre les actions du Contrat de Rivières...  
Relever aujourd'hui les défis pour Demain...*

## Qu'est-ce qu'un Contrat de Milieux ?

Un Contrat de Milieux est un programme d'actions sur plusieurs années qui a pour objectifs l'amélioration de la qualité générale des milieux aquatiques et de la ressource en eau globale sur un territoire donné, ici le bassin versant de la rivière les Usse.

## Pourquoi sur les Usse ?

Le bassin versant des Usse est reconnu depuis plusieurs années comme étant déficitaire en ressource en eau, alors que la pression démographique ne cesse d'augmenter. La ressource est donc limitée. Il y a urgence à partager et économiser l'eau, à maintenir et restaurer les milieux aquatiques qui participent à conserver l'eau sur le territoire comme les zones humides, à prévenir des inondations brutales, et plus largement, à adapter le territoire au changement climatique.

## Qui est concerné ?

D'une durée de 3 ans, le Contrat de Milieux est porté par le Syr'Usse. Il est issu d'une large concertation avec l'ensemble des collectivités et parties prenantes (agriculteurs, associations, industriels, riverains, pêcheurs, citoyens, etc.). L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse et le Département de la Haute-Savoie sont les partenaires financiers principaux qui s'engagent à accompagner financièrement les actions inscrites dans le Contrat. Ces dernières sont sous la maîtrise d'ouvrage de dix partenaires différents.



## Le Contrat de Milieux des Usse porte sur la réalisation future de 51 actions répondant à 5 enjeux :

- 1 Partage de la ressource et amélioration du fonctionnement hydrologique des cours d'eau
- 2 Restauration et gestion des milieux aquatiques
- 3 Amélioration de la qualité des eaux superficielles
- 4 Prévention contre les inondations
- 5 Communication, sensibilisation, concertation du territoire autour de la ressource en eau et de la biodiversité aquatique

## Ils vont participer au Contrat :



## Partage de la ressource et amélioration du fonctionnement hydraulique

Un total de 14 actions pour permettre de :

- Améliorer les connaissances des prélèvements, mesurer les phénomènes hydrologiques
- Améliorer les rendements des réseaux et sécuriser le partage de la ressource
- Installer du matériel hydro-économique dans les bâtiments publics et chez les particuliers



Pour un total prévisionnel de 1 255 964 €

## Restauration et gestion des milieux aquatiques

Un total de 26 actions pour permettre de :

- Préserver l'espace de bon fonctionnement des milieux aquatiques
- Restaurer et préserver les fonctionnalités des cours d'eau et des zones humides
- Restaurer la continuité écologique de secteurs prioritaires
- Préserver l'habitat des écrevisses remarquables
- Lutter contre les espèces exotiques envahissantes
- Restaurer et entretenir les boisements de berges

Pour un total prévisionnel de 1 812 373 €



## Prévention contre les inondations

1 action pour permettre de :

- Porter à connaissance des zones à risque inondation et ruissellement pluvial auprès des communes

Pour un total prévisionnel de 25 000 €



## Amélioration de la qualité des eaux superficielles

Un total de 2 actions pour permettre de :

- Poursuivre l'amélioration des connaissances, la lutte contre les pollutions diffuses
- Améliorer les traitements

Pour un total prévisionnel de 373 844 €

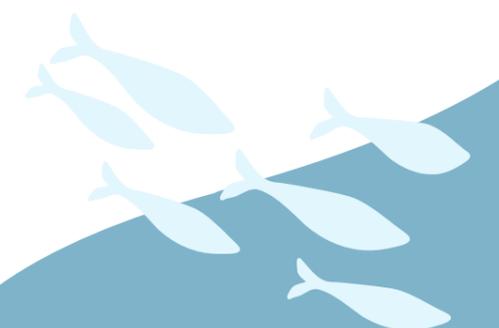


## Communication, sensibilisation, concertation du territoire autour de la ressource en eau et de la biodiversité aquatique

Un total de 8 actions pour permettre de :

- Communiquer et sensibiliser les acteurs sur les enjeux et les solutions
- Former les acteurs
- Concertner pour construire ensemble
- Structurer l'action et la gouvernance du syndicat

Pour un total prévisionnel de 136 038 €



# Actions 2022 : la ressource en eau

## Signature du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE)

En mars 2022, une réunion du groupe pilote s'est déroulée pour présenter le bilan des actions du PGRE mené entre 2017-2021, ainsi que la deuxième version pour 2022-2024.



Signature du PGRE à la Préfecture de Haute-Savoie le 22 février 2022



Réunion du groupe Pilote PGRE en mars 2022



### Participation citoyenne des Usses

Une soirée participation citoyenne a été organisée en juin pour présenter le bilan des actions proposées par les citoyens dans le cadre d'Alerte à Malib'Usses. Une grande partie des actions sont inscrites dans le nouveau Contrat de Milieux comme la mise en place de récupérateur d'eau dans les immeubles ou renforcer la communication.



## La sécheresse 2022

La ressource en eau sur le territoire du bassin versant des Usses a été durement touchée cette année 2022 avec un niveau de sécheresse qui n'a pas été atteint depuis que les relèves et mesures existent.

La sécheresse a entraîné une diminution de la ressource en eau dès le mois de mai. Cette dernière a été ressentie par certaines collectivités gestionnaires en eau potable notamment en amont du bassin versant.

### Chronologie de l'implication du Syr'Usses et des évènements

**Juillet**

Les précipitations n'ont pas été suffisantes en début d'année 2022 et le mois de juillet a connu très peu de précipitations, a contrario de l'année 2021 où le mois de mai a connu de fortes précipitations (le double comparé à 2022) et où les ressources en eau sont restées élevées tout l'été.

**Juillet - Aout**

**Conséquences**

Les débits observés sur les eaux superficielles grâce aux stations de mesure ont atteint leur plus faible niveau dès la mi-juillet et jusqu'en aout.

**Dès juillet**

Le Syr'Usses a participé aux différents comités ressources en eau organisés par la préfecture et les services de l'Etat.

Des comités se sont succédés pour suivre l'état de la ressource en eau.

Le Syr'Usses a réalisé plusieurs relevés de débits contribuant à apporter l'information auprès des services de l'Etat.

**Mai à aout**

Succession des arrêtés préfectoraux sur le bassin versant :

- 19 mai : vigilance
- 9 juin : alerte
- 19 juillet : alerte renforcée
- 5 août : crise

**Septembre**

Au mois de septembre, le bassin versant revient en alerte renforcée.

Des assèchements sont constatés par les associations.

Des ravitaillements en camion-citerne sont nécessaires pour l'eau potable de certaines communes.

# Restaurer les milieux aquatiques

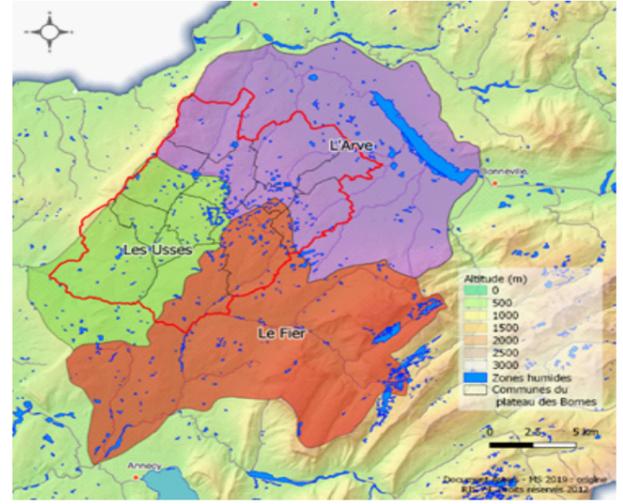


Depuis 2020, 38 sites du Plateau des Bornes soit un total de 121 hectares ont été entretenus et restaurés dans le cadre du Contrat de Territoire Espaces Naturels Sensibles Plateau des Bornes (CTENS) 2020-2024.

Le Syr'Usses a été désigné en tant que chef de file pour coordonner les actions inscrites dans le Contrat de Territoire Plateau des Bornes. Il vise à gérer les zones humides, à veiller à la préservation de ces espaces (biodiversité, ressources en eau), à préserver d'autres milieux et espèces à enjeux (forêts, mammifères) et à sensibiliser les scolaires et les habitants.

Les trois structures géomapiennes qui forment le Plateau des Bornes (SILA, SM3A et Syr'Usses) et les douze communes qui composent le Plateau sont maîtres d'ouvrage des actions. Le Département est le financeur unique et Asters Cen74, l'opérateur technique.

Ont été réalisées des actions d'arrachage, broyage, fauchage et bûcheronnage grâce aux agriculteurs et l'entreprise Yan Bertholon, sur plusieurs zones humides.



Grange Neuve - Arbusigny Broyage mécanique



## Gestion des plantes exotiques envahissantes

En 2021, le Syr'Usses a adopté un nouveau plan de gestion des plantes exotiques envahissantes. Celui-ci est mis en oeuvre à partir de 2022. Ainsi, les interventions menées sur le territoire cette année ont ciblé l'amont du Fornant ainsi que l'amont des Usses et de leurs affluents. Elles concernent cette année les renouées asiatiques, les berces du Caucase et les buddleias de David. Ces interventions sont menées par l'Office National des Forêts. Elles consistent en l'arrachage et la fauche manuelle. Dans les années à venir, d'autres techniques pourront être mises en oeuvre, chaque site étant unique.

En 2022, ce sont 101 foyers d'invasives traités, sur près de 28 km de cours d'eau.

À partir de 2023, les interventions concerneront également les balsamines de l'Himalaya et de Balfour, les topinambours, les raisins d'Amérique, les érables Negundo et seront étendues à l'amont des Petites Usses.



En parallèle, les expérimentations sur la technique innovante de stérilisation thermique profonde se poursuivent. Cette année, l'entreprise Espaces Ruraux Montagnards (ERM) a réalisé de nouveaux tests sur les solidages. La Haute École du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève poursuit quant à elle les suivis scientifiques avec l'appui du Syr'Usses sur le terrain.

Les résultats des opérations de restauration de milieux à l'aide de cette technique ont été présentés lors du Colloque du 14 octobre et seront disponibles sur le site internet du Syr'Usses.

Ces opérations sont financées dans le cadre du projet Interreg-France-Suisse Stop aux Invasives par le FEDER, et le CD74.



## Entretien et gestion de la rivière

- Retrait d'embâcles dans les rivières



## Plan de Gestion de la Ressource en Eau

- Schéma territorial de Gestion et d'Economie de la Ressource en Eau
- Mesures et suivi des débits et des prélèvements
- Poursuite de la participation citoyenne avec nos Rand'Eau



## Natura 2000 les Ussets - révision du DOCOB

- Animation nature "Au plus près des castors des Ussets" avec 25 personnes
- Approbation du nouveau Documents d'Objectifs du site, en mai 2022 en Comité de Pilotage



## Contrat de Territoire ENS Plateau des Bornes

- Animation "Nature sur un Plateau" auprès des scolaires



- Plan d'actions pour la conservation des Infrastructures Agroécologiques

## STOP INVASIVES INTERREG FRANCO-SUISSE

- Finalisation des expérimentations
- Colloque Final le 14 octobre 2022 avec 65 participants



## NOUS Y ETIONS !

- Journée de l'eau et des lavoirs à Bassy le 18 septembre



- Participation du Syr'Ussets au Forum des Collectivités Territoriales 74 à RochExpo le 21 octobre, avec le SM3A (Arve) et le SMIAC (Chéran)



Une question,  
un avis, n'hésitez pas  
à nous contacter

Pour toutes correspondance :  
Syndicat de Rivières Les Ussets  
107 route de l'église - 74 910 BASSY  
04 50 20 05 05  
contact@rivieres-usses.com



Syr'Ussets, Syndicat de Rivières Les Ussets

Et pour tous signalements, pollutions constatées, dégradations sur les milieux aquatiques : contact@rivieres-usses.com

**syr'usses**  
SYNDICAT  
DE RIVIÈRES  
LES USSÉS

Avec le concours financier de



Retrouvez toutes nos actualités et documents sur [www.rivieres-usses.com](http://www.rivieres-usses.com)

Directeur de publication : Jean-Yves Mâchard - Rédaction et relecture : Equipe technique et J.Ceccon - Conception : Syr'Ussets  
Impression : Atelier Rouge100 - Frangy - Photographies : Syr'Ussets - Imprimé sur papier recyclé en 1000 exemplaires - Novembre 2022